

CIMETIÈRE

DEMANDE D'ACCÈS EN VOITURE



De quoi s'agit-il ?

Accès en voiture dans les cimetières niortais Ancien, Cadet, Buhors, Sablières, Broche et Grand-Croix.

Qui est concerné ?

Les personnes à mobilité réduite ayant des défunts inhumés dans les cimetières précités.

Quand ?

- Pour le prêt d'une clé magnétique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30, et le samedi matin de 9h à 12h (hors vacances d'été)
- Pour un rendez-vous sur place : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 14h à 16h30

Comment procéder ?

- Pour le cimetière Ancien : libre accès en voiture autorisé du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, et le samedi matin de 9h à 12h (hors vacances d'été)
- Pour les cimetières Cadet, Sablières et Buhors : prêt d'une clé magnétique à restituer dans l'heure.
- Pour les cimetières Grand-Croix et Broche : prise de rendez-vous

avec un agent de la conservation des cimetières pour l'ouverture des portes.

Pièces à fournir :

- carte d'invalidité ou certificat d'un médecin attestant de difficultés à se déplacer.
- une pièce d'identité, restituée contre remise de la clé magnétique prêtée.

Où ?

La remise de la clé magnétique se fait à la conservation des cimetières.

La prise de rendez-vous peut se faire directement à la conservation des cimetières ou par téléphone au 05 49 04 10 49

Coût : gratuit

Délais :

le prêt d'une clé magnétique peut se faire le jour de la demande, durant les horaires d'ouverture de la conservation des cimetières.

La prise de rendez-vous doit se faire au plus tard le matin pour l'après-midi ou la veille pour le lendemain matin.

Conservation des cimetières

05 49 04 10 49 - 31 rue de Bellune - 79000 Niort

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30 et le samedi : 9h-12h

Fermé le samedi pendant les vacances d'été